

Communiqué 18/06/2025
Réforme des Diplômes du travail social de niveau 6

Un nouveau RDV manqué : quand la DGCS enterre l'expertise professionnelle.
--

Le 6 juin a eu lieu un nouveau rendez-vous avec la DGCS après celui du 9 mai.
Reçu par M. DUJOL, l'absence de discussion et d'écoute auront marqué ce temps.
Nous attendions des avancées quant à notre revendication principale : prendre le temps de faire une réforme réfléchie et concertée.
Pour la DGCS, rien ne peut amener à un report de présentation à la CPC programmée le 3 juillet prochain.

L'expertise des professionnels et les remontées de terrain sur les besoins et attentes des personnes accompagnées, des étudiants et des professionnels sont niées. Alors même que nous y sommes formés au regard des référentiels produits par la DGCS.

Les bloc transversaux et spécifiques présentés nous amènent à craindre une perte de capacité d'expertise et d'analyse des situations

Les éléments du groupe prospective du HCTS mettent en avant un accroissement de la complexité des situations auxquelles seront confrontées les professionnelles. Nous revendiquons une organisation de la formation à la hauteur des enjeux à venir. Il y a du commun dans nos professions, en termes de valeurs, de démarches éthiques, de politiques sociales. C'est un fait que nous ne remettons pas en cause, cependant, les spécificités professionnelles doivent être pensées comme des moyens de répondre aux publics et non comme des ajustements organisationnels et budgétaires.

Cette réforme, dans le contexte économique que nous connaissons, va contraindre les Établissements de Formation en Travail Social à la mutualisation des cours ou à la leur digitalisation là où les besoins des étudiants sont à plus d'accompagnement individuel et de prise en compte de leur diversité.

Cette réforme est économique, la suppression de minimum 8 semaines de stage pratique ou encore la diminution de 240H de cours théorique dans la formation des ASS, "plus pratique pour les EFTS" permettra surtout une baisse du niveau de réponse apporté aux plus vulnérables.

La notion de concertation qui avait primée lors des précédentes réformes est complètement occultée par la DGCS. C'est une première : les organisations professionnelles et syndicales sont exclues des travaux de réflexion sur la réforme au profit de présentation avec possibilité de commentaires rapides. Pourquoi le même traitement n'a-t-il pas été offert à toutes les organisations syndicales et organisations professionnelles ? La DGCS choisiraient ses interlocuteurs ? On ne peut que s'étonner de la composition des groupes d'experts qui ne bénéficie d'aucune légitimité et ne font part d'aucune communication publique à ce sujet.

Au sein de ce collectif, nous ne sommes pas opposés à un travail de concertation sur une révision des DE de niveau 6 dans un objectif d'amélioration des conditions et modalités d'accompagnement des personnes concernées. Nous refusons cette réforme qui conduira inévitablement à un appauvrissement du secteur.

L'attractivité du secteur et de ces métiers ne saurait trouver sa réponse dans cette réforme. La DGCS ne semble pas vouloir entendre et comprendre les alertes renouvelées depuis 15 ans par les syndicats et les organisations professionnelles sur la direction prise par le travail social. Nous ne pouvons que nous insurger contre les pouvoirs publics qui n'ont pas pris au sérieux celles et ceux qui sont au quotidien auprès des publics pour les accompagner.

Nous rappelons que le livre blanc du travail social ne réclamait pas de réforme. L'attractivité du secteur ne sera pas renforcée par des métiers dissous au profit d'une fonction de simple opérateur, loin de la clinique que nécessite la complexité de situations des publics vulnérables.

Cette réforme est une réponse aux employeurs qui par méconnaissance ou choix souhaitent avant tout avoir des personnes diplômées face aux publics et répondre ainsi aux exigences d'encadrement et de gestion de dispositifs, mais sans lien avec la définition du travail social.

Les difficultés du secteur sont connues et cette réforme ne répond en rien à celles-ci.

Les besoins croissant de la population, la précarisation grandissante, les changements climatiques et leurs conséquences sociales sont connues et cette réforme ne répond pas à ces enjeux majeurs.

Après plusieurs reports et annulations de rendez-vous, le cabinet de la Ministre, Catherine Vautrin, nous a enfin proposé une rencontre le mardi 24 juin à 15h30.

Nous demandons avec détermination que l'Etat entende et soutienne les professionnels qui œuvrent chaque jour, sur le terrain aux côtés de l'ensemble de la population.



Syndicat
National des
Professionnelles
de la Petite Enfance



AFORMEJE

ANAS, le conseil d'administration

CERPE

CGT FD Santé-Action Sociale, A. Lebarbey

France ESF, le bureau

FNEJE, les co-présidents de la FNEJE J. Marty Pichon et S. Benjima

L'Horizon, centre de formation aux métiers du travail social

L'IRE le bureau de L'Inter-REgionale des formatrices et formateurs en travail social

SNPPE, les membres du Bureau National

SNUASFP FSU

Sud Santé Sociaux